



## Agression sur mineur de 15 ans

Par **DuGard**, le **31/05/2015** à **12:04**

Bonjour, donc voilà le 31 mai une jeune âgée de 15 ans(A) a eu des coups par une fille de 15 ans(B) et une autre de 18 ans(C) si la jeune fille(A) qui c'est fais agresser porte plainte les deux autres vont avoir quoi ?

Puis la scène ou la fille(A) ce fais agresser a étai filmer, la personne(D) qui a filmer va avoir quoi?

La vidéo a étai diffusé sur les réseaux sociaux par la cousine(E) de la fille(B) qui a agresser l'autre fille(A), elle aussi risque d'avoir un truc?

(A)= fille qui ce fais agresser.

(B)- (C) = les agresseurs.

(D)= la personne qui filme.

(E)= la personne qui diffuse la vidéo sur les réseaux sociaux.

A sachant que (B)-(C)-(D)-(E) sont ensemble et que la (A) étai seule, et les gens autours regarder et félicité la (B).

La (A) a eu de grave blessure et toujours a l'hôpital, avec plein d'hématome(coup, joue, jambes, ventre, bras..) et les cotes brisé.

Par **DuGard**, le **31/05/2015** à **21:37**

Elle porte plainte a partir de demain, y a aussi un témoin qui porte plainte car il a apparus dans la vidéo.

Par **DuGard**, le **31/05/2015** à **22:49**

Oui en sachant que c'filles sont placer dans des foyer et tous genre de truc.